BSV n°21-23 le 18 octobre 2023 (Semaine 42)

Parcelles BSV observées du 2023-10-11 au 2023-10-18



Animateur référent

Jean LIEVEN TERRES INOVIA 06.83.04.29.10 j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Thomas MEAR
TERRES INOVIA
t.mear@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité







L'essentiel de la semaine

74 parcelles enregistrées dans la base. 59 avec observations cette semaine.

Toutes les parcelles du réseau ont dépassé le stade 4 feuilles.

Le risque **altise adultes** est écarté dans la grande majeure partie des cas. Le risque **pucerons verts** est stable et ne concerne que les levées tardives de variétés sensibles au TUYV désormais

La surveillance vis-à-vis des larves

d'altises doit désormais se mettre en place. Les premières larves peuvent déjà s'observer, suite à un contexte de températures excédentaires et d'arrivée parfois précoce des altises adultes. On s'attend à 15 jours d'avance environ par rapport à une année « normale ». Mais ceci reste très variable selon les cas.

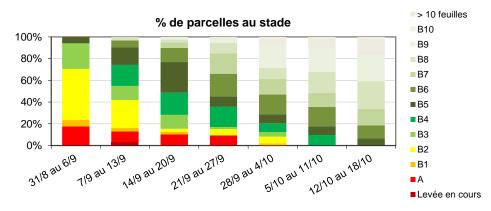
Pour les parcelles présentant une présence très remarquée de larves, nous encourageons à lancer des tests Berlese dès la semaine prochaine, avec reconduction impérative du test 3 semaines après.

Le **charançon du bourgeon terminal** est discret. A suivre, pour l'instant, toujours pas d'inquiétude.

Des signalements de **mouches du chou**. C'est précoce. A suivre.

Stade B5 jusqu'à 10 feuilles et plus

En tendance, les parcelles semées à la mi-septembre sont aux stades B5 à B6. Les parcelles semées fin août / début septembre atteignent le stade B6-B10. Celles semées tôt, avant le 25/8 atteignent fréquemment les stades B8 à >B10.



Les conditions de températures ont été favorables à la croissance foliaire et **au phénomène d'élongation** automnale cette année.

Sur 41 parcelles ayant fait l'objet d'observation à ce jour, 32 présentent une élongation (de 0.2 à 6 cm, moyenne = 2.2 cm pour les parcelles concernées).

Charançon du bourgeon terminal (CBT) : rares captures. Attention aux confusions!

Piégeages: sur 50 parcelles du réseau normand ayant fait l'objet d'un relevé, seules trois ont révélé des captures de charançons : Le CORMIER (27), MARCILLY-LA-CAMPAGNE (27) et LA ROCHE-MABILE (61).

Attention aux confusions possibles avec d'autres charançons du genre *Ceutorhynchus* (charançon de la tige, charançon gallicole..), du genre *Baris* ou du genre *Apion*. En cas de doute, prélever l'insecte hors de la cuvette et laisser sécher sur papier sopalin. Le CBT a un corps noir et brillant, une faible pilosité dorsale et le bout des pattes roux.



Gestion du risque

Période de risque : la lutte passe par un suivi du vol des adultes (de mi-octobre à mi-novembre) en s'appuyant sur un réseau de cuvettes jaunes et sur la modélisation des vols. Les larves s'observent à partir de novembre jusqu'en sortie hiver.

Seuil indicatif de risque : étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Les dégâts causés par ce ravageur sont rares dans la région.

Mesures préventives : colza sain et robuste, doté d'une bonne croissance en biomasse (> 1.5 kg/m² en entrée hiver) et d'un système racinaire optimal.

Modélisation des vols

L'outil mis à disposition par Terres Inovia indique une probabilité de piégeages globalement faible dans la région pour la semaine à venir. Des captures pourraient avoir lieu sur la frontière Est du département de l'Eure et le Perche.



<u>Cliquer</u> pour connaitre l'évolution du risque journalier (jusqu'à J+7) dans votre commune ou pour visualiser le risque sur le territoire pour une date donnée

Analyse de risque

Le risque est considéré comme faible voire nul. Pour l'instant, pas d'alerte majeure tant que d'autres cuvettes plus nombreuses ne piègent pas le ravageur.



Résistance : le couple « CBT / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.

Pucerons verts : pression stable et modérée

Observations sur plante

La grande majorité des parcelles est hors de la période de risque. Ces parcelles n'ont pas fait l'objet d'observations pucerons.

4 parcelles sur 10 observées font état de 30 à 100 % de plantes avec pucerons verts.

Analyse du risque

80 % des parcelles du réseau ont dépassé le stade B6, elles sont considérées comme non menacées.

4 parcelles sur 10 observées sont colonisées. Ces parcelles sont dans la période de stade sensible. Il s'agit de semis tardifs, après le 5/09.

Globalement, le risque se maintient et est resté assez modéré cette année.

Résistance : le couple « pucerons / pyréthrinoïdes » et le couple « pucerons / pyrimicarbe » présentent un risque de résistance

Larves d'altises : premiers signalements. Premiers tests Berlese d'ici 8-10 jours. Attention aux confusions

Observations sur plante (dissection et recherche dans les pétioles)

Des larves d'altises sont repérées dans 23 parcelles sur 32 observées cette semaine. Deux parcelles ont dépassé le seuil de 70 % de plantes colonisées cette semaine.

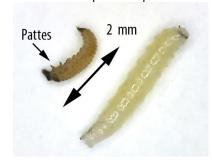
Ce constat, au chiffre près, avait été fait dans le BSV du 03 novembre 2022, soit 15 jours plus tard!

Attention aux confusions : les larves L1 (premier stade) ont le corps blanc translucide avec une pigmentation brun-noir et ont les extrémités du corps de couleur brun foncé à noir.

Parmi les larves d'insectes dans les pétioles des feuilles, **seules les larves d'altises possèdent des pattes**. Attention, les galeries sur les pétioles peuvent être aussi dues aux passages de mouches mineuses, souvent rencontrées dans les limbes des feuilles (ex : *Scaptomyza flava*, mouche mineuse).

| | Mouche du chou (sur les racines) | Mouche mineuse (pétioles et feuilles) | Grosse altise dans les pétioles à cette époque de l'année | |
|--------|---|--|---|--|
| Taille | 5 mm | 5 mm | 2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 à 9 mm au stade L3 | |
| Forme | larve dodue | larve allongée | larve allongée + 3 paires de pattes | |
| | | | Stade L3 Pattes Stade L2 Stade L1 | |

Pour les tests Berlese, il faudra couper et évacuer les racines des pieds de colzas des appareils de Berlese ; vous limiterez ainsi la présence des larves autres que celles de la grosse altise, comme celle de la mouche du chou par exemple



ci-dessus, à gauche : larve de grosse altise au stade L1 : à droite : larve de diptère

Modèle de prévision des arrivées de larves d'altises : 15 jours d'avance !

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. Attention, l'année est précoce!

| Stations Météo-France | Hypothèse date accouplement altise adulte | Simulations des dates d'apparition des larves | | | |
|--|---|---|------------------|------------------|--|
| | | Eclosion Larves L1 | Mue Larves L2 | Mue Larves L3 | |
| EVREUX (27) | 20-sept. | 10/10 | 14/10 | 24/10 | |
| | 25-sept. | 13/10 | 22/10 | 2/11 | |
| | 1 oct. | 24/10 | 8/11 | 28/12 | |
| | 5 oct. | 3/11 | 24/12 | Après le 01/01 | |
| ROUEN (76) | 20-sept. | 10/10 | 18/10 | 27/10 | |
| | 25-sept. | 14/10 | 24/10 | 12/11 | |
| | 1 oct. | 26/10 | 18/11 | Après le 01/01 | |
| | 5 oct. | 8/11 | Après le 01/01 | Après le 01/01 | |
| CAEN (14) | 20-sept. | 9/10 | 13/10 | 20/10 | |
| | 25-sept. | 13/10 | 20/10 | 29/10 | |
| | 1 oct. | 21/10 | 31/10 | 21/11 | |
| | 5 oct. | 30/10 | 18/11 | Après le 01/01 | |
| ST-MARTIN- DU-VIEUX- BELLEME (61) | 20-sept. | 9/10 | 15/10 | 24/10 | |
| | 25-sept. | 13/10 | 22/10 | 2/11 | |
| | 1 oct. | 25/10 | 11/11 | 31/12 | |
| | 5 oct. | 4/11 | 26/12 | Après le 01/01 | |

Après éclosion progressive des œufs, les premières larves L1 rejoignent les pétioles des plantes.

Les stades larvaires ultérieurs (L2-L3) sont plus facilement observables que le stade juvénile.

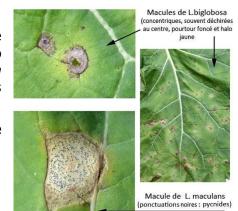
Cases colorées: prise en compte des données météo de l'année en cours; Cases blanches: prise en compte des données météo de l'année en cours + données fréquentielles 2003-2022

Un peu de phoma biglobosa

Il n'est pas rare d'observer sur certaines feuilles âgées de colza de nombreuses taches concentriques, au pourtour foncé avec un halo jaune marqué. Cela ressemble à des macules de phoma (*Leptospheria maculans*) mais plus petites, plus nombreuses et sans points noirs (pycnides)

L. biglobosa est beaucoup moins nuisible que *L. maculans* car il ne produit pas de nécrose qui sectionne le pivot.

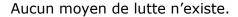
Aucune réaction face à ces symptômes n'est à envisager.



Mouche du chou : signalements précoces

Dans le réseau BSV, depuis 1-2 semaines, 19 parcelles sur 56 signalent la présence d'asticots de mouche du chou.

Malgré la présence de l'insecte, le risque est normalement faible pour les colzas à bonne qualité d'implantation. Risque moyen à élevé pour les autres situations en fonction de l'intensité des attaques sur les pivots. Les larves sont observées après arrachage des plantes et examen des pivots racinaires. Les asticots se trouvent le plus souvent en périphérie de la racine principale.



Les dégâts pour le colza sont généralement limités si les collets sont épais.

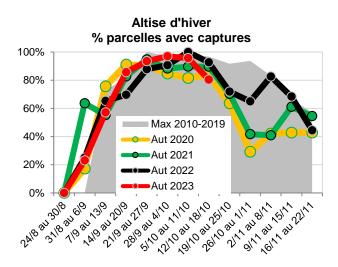


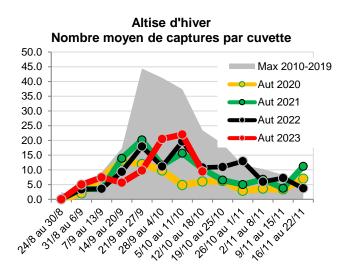
Altises : fin du risque vis-à-vis des morsures

Observations en cuvettes, pour information

41 pièges sur 51 relevés ont capturé des grosses altises.

Le palier de l'activité est atteint. A cette époque de l'année, les relevés servent à suivre l'activité des altises et à retenir les hypothèses pour modéliser les apparitions des larves.





Prochain BSV le 25 octobre 2023

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision.